OPÉRATION TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ **AU QUOTIDIEN**

Cambriolages Fraudes Arnaques

Escroqueries



Gendarmerie Nationale BT Lizy-sur-Ourcq Tél.: 01 60 01 70 10

Gendarmerie Nationale BT Esblv Tél.: 01 60 04 20 43

Gendarmerie Nationale **BT Saint Soupplets** Tél.: 01 60 01 50 07

Renseignements au 01 60 09 97 14







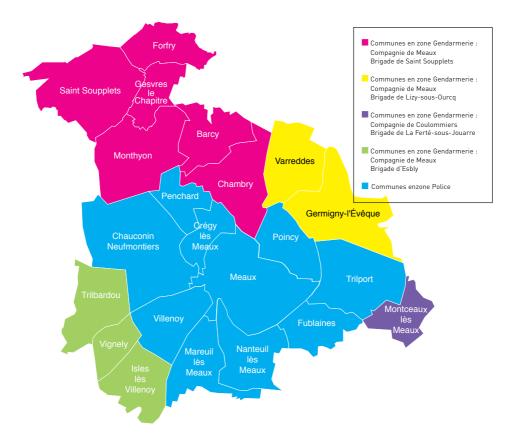




Les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux ont fait de votre sécurité et de votre tranquillité une priorité. Pour ce faire, ils ont élaboré une **Stratégie Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** déclinée en 14 actions. Cette stratégie répond à deux objectifs majeurs : tranquilliser les espaces publics et développer la prévention auprès des publics les plus vulnérables.

Les maires des 22 communes ont souhaité y donner une dimension opérationnelle par la mise en place d'actions concrètes. Est ainsi née l'opération Tranquillité et Sécurité au Quotidien et ce, grâce à un partenariat très étroit avec la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et la Police Intercommunale.

Ainsi, vous trouverez dans ce document des **conseils et gestes réflexes pour améliorer votre tranquillité quotidienne et déjouer les astuces des délinquants** qui souhaiteraient profiter de votre vulnérabilité.



SE PROTEGER CONTRE LES DANGERS A L'EXTERIEUR DE SON DOMICILE

Les retraits et le transport de liquidités

- Ne pas retirer de grosses sommes.
- Dans la mesure du possible, soyez accompagné pour vos retraits;
- Effectuez vos retraits à l'intérieur de votre banque et pendant les heures d'ouverture.
- Rangez votre argent sur vous plutôt que dans votre sac ou sacoche;



- Au moment du retrait, ne vous laissez pas distraire par un inconnu et ce, quel que soit le motif!
- Ne JAMAIS communiquer votre code secret de carte bancaire.

Prévenir le vol de sac ou de sacoche

- Dans la rue, marchez dans les lieux fréquentés et éclairés.
- Portez votre sac en bandoulière et mettez-le du côté du mur.
- Dans les transports en commun, tournez l'ouverture du sac vers vous.

Que faire en cas de vol de votre sac ou sacoche?



- Ne résistez pas.
- Criez pour alerter les passants.
- Notez le signalement de votre agresseur (âge, taille, couleur de peau ; tenue vestimentaire etc.).
- Informez au plus vite la Police (ou gendarmerie), faites le 17, Police Secours ou le 112 depuis un téléphone portable.

Quelques exemples d'arnaques courantes

 Les faux anciens amis: vous êtes abordé par un inconnu qui dit vous connaître et vous raconte en quelques minutes une histoire incroyable pour vous soutirer de l'argent.



 Les faux accidents de voiture : un inconnu en voiture vous fait signe de vous arrêter pré-

textant un accroche (rétroviseur cassé ou rayure sur la carrosserie). Pour que l'incident se règle rapidement, il vous demande de payer en espèces sans constat ni déclaration auprès de votre assurance.

SE PROTEGER CONTRE LES DANGERS A L'INTERIEUR DE SON DOMICILE

Comment se prémunir contre les cambriolages ?

- Verrouillez systématiquement vos accès, même si vous êtes présents au domicile". Le cambriolage en présence des occupants est de plus en plus fréquent, les malfaiteurs profitant de l'inattention de la victime affairée à des tâches ménagères, jardinage, etc...
- Equipez vos portes et fenêtres de systèmes de fermeture fiables.
- Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.



- Faites illusion en laissant des signes de présence (faites relever votre courrier par une personne de confiance, éclairage automatique ...).
- Lors de vos départs prolongés (vacances, hospitalisations etc.) vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Ce service gratuit est mis en place pour la surveillance de votre domicile.

Comment prévenir les vols à la fausse qualité ?

Le vol à la fausse qualité est le fait pour un escroc d'abuser de votre crédulité, en se faisant passer pour un professionnel (agent EDF, plombier, policier etc.) et ce, afin de s'introduire plus facilement chez vous et dérober vos objets de valeur et liquidités.

- Si une personne se présente, utilisez de façon systématique le judas et l'entrebâilleur.
- Demandez une carte professionnelle.
- Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone ou par voie d'affichage dans votre hall, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic ou votre gardien.





- Ne laissez pas entrer la personne si vous avez le moindre doute, prenez le temps de procéder à une vérification auprès de l'organisme ou du service d'origine.
- Si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle!

• Si besoin, proposez un autre rdv à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires

 Si vous faites entrer la personne chez vous, ne la quittez pas et accompagnez la dans tous ses déplacements à l'intérieur du domicile. Si elles sont plusieurs, n'en laissez jamais une seule dans une pièce.

Les bons réflexes chez moi

• Evitez les cachettes connues pour les objets de valeurs (matelas, tiroirs, commodes ...).

 Méfiez-vous des inconnus qui viennent vous alerter d'un accident devant chez vous! Cela peut être une excuse pour vous faire guitter votre domicile précipitamment sans fermer la porte. Si vous consta-

tez un accident, appelez les pompiers (18).

 Attention aux vendeurs à domicile trop entreprenants! Demandez la présence d'un ami lors d'une vente. Vous avez toujours droit de vous rétracter



 Constituez-vous votre propre carnet d'adresses de professionnels, n'utilisez pas les plaquettes distribuées dans vos boîtes aux lettres



Stop aux arnaques!



INFO +

- Les plaquettes de numéros utiles distribuées dans vos boîtes aux lettres n'ont aucun lien de quelque manière que ce soit avec les services officiels. Il s'agit de publicités trompeuses. Contrairement à la règlementation en vigueur, ces plaquettes ne portent pas le nom des entreprises.
- Il convient donc de vous constituer votre propre répertoire avec les coordonnées de professionnels qualifiés (obtenus par le biais du bouche à oreille, de votre assureur ou de la chambre des métiers et de l'artisanat qui pourra confirmer que l'entreprise est bien immatriculée, que l'artisan est qualifié etc.).

SE PROTÉGER CONTRE LES ARNAQUES LIÉES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Spam SMS ou spam vocal : ne répondez surtout pas aux SMS frauduleux qui vous invitent à rappeler un numéro surtaxé en vous faisant de fausses promesses (rencontres fictives, demandes de confirmation d'un débit bancaire etc.). De même, méfiez-vous des appels en absence de numéros inconnus (0899 ... et même tous les numéros en 01, 02, etc.); en les rappelant vous prenez le risque de contacter un numéro surtaxé.
- Internet : effectuez vos achats sur des sites connus établis en France (recours plus facile en cas de litige). Lorsque vous saisissez des données confidentielles, assurez-vous que l'adresse du navigateur commence par https (s = sécurité) et qu'une icône (cadenas ou clé) apparaît.
- Ne répondez JAMAIS à un courriel vous demandant vos identifiants ou vos coordonnées bancaires.

INFO + VOS DÉMARCHES ET CONTACTS UTILES

- Déposer une plainte auprès de votre commissariat ou gendarmerie de secteur.
- Direction Départementale de la Protection des Populations de Seine-et-Marne - Tél. : 01 64 41 37 00
- Chambre des métiers et de l'artisanat de Meaux Tél. : 01 64 79 26 80
- Maison de Justice et du Droit du Pays de Meaux sise allée Jean-Louis Barrault (Rencontrer gratuitement des professionnels du droit avec ou sans rdv) - Tél.: 01 60 41 10 80
- Info escroqueries : 0 805 805 817 / www.internet-signalement.fr

